



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

Saint-Denis-de-Brompton, le 9 janvier 2019

**OBJET : Règlement no 677 décrétant des dépenses en immobilisations  
et un emprunt pour en payer le coût**

---

Madame, Monsieur,

Le 19 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021. Ce PTI prévoit notamment l'investissement de quelque 5,5 M \$ sur les infrastructures routières, par le biais de travaux de réfection de rues, de fossés, de ponceaux, etc. dans divers secteurs, dont notamment ceux des rues Véronique, des Sables, Tomy et du Mont-Girard (sud).

Afin de financer ces investissements, le Conseil doit rapidement procéder à l'adoption d'un règlement d'emprunt afin que son entrée en vigueur permette de débiter ces travaux dès l'été 2019. Pour ce faire, nous vous convoquons à une assemblée publique de présentation du règlement :

**Le mercredi, 23 janvier 2019, 19 h  
Sous-sol de l'église Saint-Denis-de-Brompton  
1510, route 222**

À cette occasion, nous vous expliquerons de façon plus approfondie les projets qui pourront être réalisés grâce à cet emprunt ainsi que les avantages de cette solution qui nous apparaît la plus équitable pour vous tous. Pour celles et ceux qui ne pourront pas se présenter à cette assemblée, voici quelques éléments à retenir au sujet de cet emprunt :

- Il permettra de corriger définitivement les problématiques d'enlèvement des véhicules en période de dégel dans les secteurs des rues Véronique, des Sables, Tomy (VST) et du Mont-Girard (sud) en procédant à une réfection complète des fossés et des structures de chaussées;
- Il permettra d'investir des sommes substantielles sur nos rues et chemins municipaux (reprofilage des fossés, rechargement de gravier, réfection de pavage, remplacement de ponceaux, etc.) et d'améliorer grandement la sécurité routière et le confort de roulement.

En ce qui concerne les fins détails des projets de réfection des secteurs VST et du Mont-Girard, des assemblées sectorielles seront prévues au cours de l'hiver à cet effet. Les convocations seront acheminées aux personnes concernées au cours des prochaines semaines.

En espérant vous y rencontrer en grand nombre, je vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Jean-Luc Beauchemin  
Maire